



Communauté
de communes
**LACQ ■
ORTHEZ**

Mourenx, le 25 juillet 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

de Jacques Cassiau-Haurie

Président de la communauté de communes de Lacq-Orthez (CCLO)

Territoire d'industrie Lacq-Pau-Tarbes : « un accélérateur pour la reconquête de notre territoire. »

Le 15 juillet dernier, le protocole Territoire d'industrie Lacq-Pau-Tarbes a été signé par le Pôle métropolitain Pays de Béarn, dont notre communauté de communes fait partie.

Lancé par le Premier Ministre en novembre 2018, ce dispositif visant à accélérer le développement industriel des territoires, a immédiatement trouvé notre adhésion, tant nous pensons qu'il faut réindustrialiser le pays, en particulier notre bassin de Lacq et plus globalement les Pays de l'Adour.

Ce fut un peu compliqué d'un point de vue administratif : **2 régions, 2 départements, 10 intercommunalités**. L'enjeu était également majeur par sa composition, avec **2 400 entreprises** et **38 000 salariés** concernés. Mais nous y sommes parvenus. Certes, avec une volonté politique, mais également grâce à une parfaite coordination de tous nos services, qui ont démontré leur efficience.

Au final, nous avons intégré **29 projets prioritaires** sous forme de fiches-actions. **Sur le bassin de Lacq en particulier, un portefeuille de projets innovants a été identifié, révélateur de l'excellence de notre territoire en matière de chimie fine et de bioénergies au service de la transition écologique** : l'écosystème hydrogène, la méthanisation, le projet Impulse 2025, Pavillon Vert (production de vapeur et d'électricité), le développement de la plateforme Chemstart'up (qui accueille notamment le centre technologique CANOE)...

Un des sujets est la **réhabilitation des friches industrielles**, déjà initiée par la CCLO ces 3 dernières années sur les anciens sites de Péchiney, Rio Tinto et Celanèse sur le bassin de Lacq, ou encore Saïca à Orthez. Chacun de ces projets a été adopté à l'unanimité par notre conseil communautaire. Désormais grâce à cette labellisation gouvernementale Territoire d'industrie, **Lacq-Pau-Tarbes devrait bénéficier de 166 millions d'euros d'aides pour amplifier ces stratégies d'avenir, avec un acteur essentiel : la Région Nouvelle-Aquitaine.**

C'est ce que j'appelle la reconquête : il faut redonner ses lettres de noblesse à l'industrie, comme d'ailleurs à l'agriculture, tout en maintenant une acceptabilité de nos concitoyens, à la mesure des efforts qui doivent être déployés par les industriels pour réduire au maximum les nuisances inhérentes à ces productions. Nous savons bien que cette reconquête, cette transformation de l'industrie à la recherche de nouveaux process, de nouveaux matériaux, de nouvelles énergies, ne se fera pas sans des produits chimiques qui doivent être respectueux de tous les êtres vivants et de l'environnement.

Nous y travaillons ardemment, avec toujours **l'emploi comme objectif principal.**